

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
DE MARSEILLE PROVENCE

**RÈGLEMENT -
PIÈCES GRAPHIQUES**

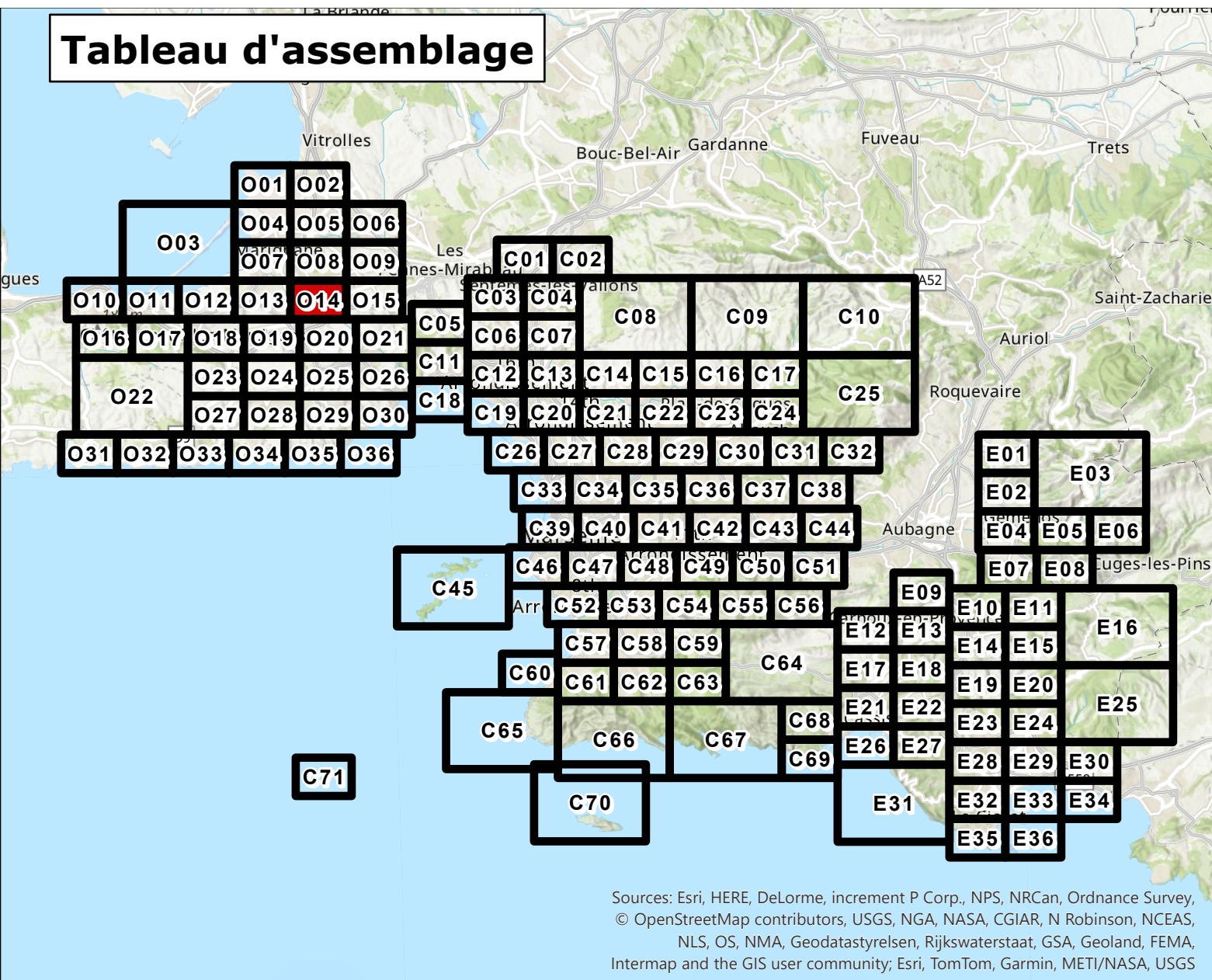
P PLANCHES DE ZONAGE

Ouest-14

PLUi approuvé le 19 décembre 2019

**Modification 4
approuvée le 06/10/2025**

GIGNAC-LA-NERTHE, MARIGNANE,
LE-ROVE



Urbanisme

URBANISME

Limites de zone

Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) sectorielle

Plancher de détail

Polygone constructible

EMPLACEMENTS RESERVES

Emplacement réservé pour voirie

Autre emplacement réservé

Servitude pré-localisation pour équipement

Patrimoine

PATRIMOINE URBAIN ET ARCHITECTURAL

Élément remarquable

Élément remarquable faisant l'objet d'une fiche

Espace d'accompagnement remarquable

Axe urbain remarquable

Forme d'habitat spécifique

Quartier en balcon remarquable

Canal de Marseille et dérivations

Risques

INONDATION

Enveloppe d'application du PPR approuvé ou en cours

Mouvement de terrain à Marseille

Zone inconstructible

Zone inconstructible à aléa faible ou modéré

Zone à prescriptions renforcées

Zone à prescriptions simples

Cuvette inondable

Axe d'écoulement concentré

Axe d'écoulement diffus

Vole inondable

MOUVEMENT DE TERRAIN

Enveloppe d'application du PPR approuvé ou en cours

Mouvement de terrain à Marseille

Zone inconstructible

Zone à prescriptions

Glissement de terrain

Zone à prescriptions simples

Recul du trait de côte

Zone inconstructible

INCENDIE DE FORÊT

Enveloppe d'application du PPR approuvé ou en cours

Zone inconstructible

Zone à prescriptions renforcées

Zone à prescriptions simples

RISQUES TECHNOLOGIQUES

Enveloppe d'application du PPR approuvé ou en cours

Zone de risque

Fond de Plan

Parcelles

Élément de repère

Bâti dur

Placine ou Plan d'eau

Bâti léger

Cimetière

